VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Geo. L. Rives, exécuteur vs Mlle Jane Whiting et als.

No 46,139.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631, rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, rendu et signé le 14 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:—

1° Les magasins centralement situés et productif, en briques à un étage, Nos 620, 622 et 624 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lafayette et Gitod. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis Bringier, ancien arpenteur général, daté le 19 février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant chacun conformément au dit plan, en mesure américaine, 24 pieds 10 1/2 pouces de face à la rue Camp, sur 151 pieds 1 pouce de profondeur; s'étendant à une allée commune dans le fond et touchant la propriété. En face de la Place Lafayette et étant toujours louées, les rendent un placement sûr et désirable.

2° Les bâtisses à un étage Nos 902, 904 et 906 rue du Camp, coin sud-est St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, St-Joseph et Delord. Le terrain mesure 52 pieds 2 pouces, mesure anglaise, de face à la rue St-Joseph sur 81 pieds, mesure française, de profondeur et face à la rue Camp, ledit lot étant une partie des lots Nos 5 et 6, dans l'îlet No 19 sur le plan du faubourg St-Mary ou Duplantier, le 18 juillet 1807. Le plan desdits lots a été fait par C. F. Zimpel député-arpenteur des E. ats-Unis, le 9 avril 1835, annexé pour références à un acte daté le 22 avril 1835 par Wm. Christy, ancien notaire. Une bonne encaisse pour les affaires et un placement rémunérateur.

3° Les deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St-Joseph, désignés par les Nos 14 et 15, sur un plan de R. Delafield, arpenteur, daté en mars 1832, déposé dans le bureau de G. R. Springer, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Carondelet sur 158 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée commune de 25 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue St-Joseph et dit que les dits lots ont l'usage. Les améliorations des dits lots appartiennent au locataire et ne seront pas vendues. Dans une bonne localité pour résidence ou comme placement.

4° L'encaisse prospère pour les affaires, No 1103 rue Magasins, encaisse sud-ouest Calliope. Le lot de terre est situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Calliope et Gaiennié. Le dit lot forme l'encaisse des rues Magasins et Calliope et mesure 31 pieds 11 3/4 pouces de face à la rue Magasins sur 98 pieds 3 pouces de profondeur et de face à la rue Calliope et entre lignes parallèles. La cuisine, citerne et hangar à l'arrière du terrain n'appartiennent pas aux vendeurs et ne seront pas vendus. Une bonne encaisse pour les affaires, résidence ou bon emplacement.

5° Un certain lot de terre adjoignant dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus désignée, mesurant 31 pieds 11 3/4 pouces de face à la rue Magazine sur 98 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent n'appartiennent pas aux vendeurs et ne seront pas vendues.

6° Un certain lot de terre adjoignant dans le fond et dans les mêmes lots que les propriétés ci-dessus quatrièmement et cinquièmement désignées, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent n'appartiennent pas aux vendeurs et ne seront pas vendues. Un bon placement pour un "homé."

Tous les lots de terre quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrits sont d'après un plan de L. J. Pilié, député arpenteur général, daté le 22 mai 1836, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire et aussi d'un autre plan par B. Buisson, arpenteur, le 27 février 1835, déposé dans le bureau de J. Mossy, ancien notaire, comme plan No 16.

7° La commode résidence élevée de terre, en bois, No 1017 rue Gaiennié, contenant vestibule au milieu et à peu près 10 chambres, sous basement, etc. Le terrain est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gaiennié, Calliope, Magazine et Constance, et est désigné par le No 2 sur un certain plan par Hugh Grant, assistant arpenteur, le 29 mars 1841, déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, comme plan No 64 dans son livre de plans, et mesure 58 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gaiennié sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Dans un voisinage tranquille, près du centre des affaires.

8° La bâtisse en briques à deux étages, solide No 1011 rue Calliope, contenant galeries et plusieurs chambres. Le lot de terre se joint à la propriété susdite et est désigné dans les mêmes district et îlet, et est désigné par le No 3 sur le susdit plan par Hugh Grant, et mesure 32 pieds de face à la rue Gaiennié sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; une solide et confortable résidence près des chars.

9° Le joli cottage en bois élevé de terre, avec terrasse ornementée, No 946 rue Robin, encoignure sud-est Constance, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robin, Rues, Constance et Annonciation, contenant une large galerie, vestibule, 10 chambres, etc. Le terrain mesure 60 pieds de face à la rue Robin sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Constance, d'après le plan par Mandelli et Reynolds, architects, le 17 janvier 1837, déposé en le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire. Dans une bonne localité, près des écoles, des marchés et des lignes de chars.

10° Résidence double en bois, à deux étages, Nos 903 et 905 rue Ste-Marie, coin nord-ouest de la rue Laurel, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Felicité, Laurel et ancien Magasins, contenant 6 chambres de chaque côté. Les terrains sont désignés par les lettres A et B, et mesurent comme suit: Le lot A forme l'encoignure des rues Ste-Marie et Laurel et mesure 26 pieds 7 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de face à la rue Laurel, mesure anglaise. Le lot B 26 pieds 7 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue St-Mary par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après le plan de F. J. Marbart, député arpenteur général le 8 avril 1836 déposé dans le bureau de W. Y. Lewis, ancien notaire, le 6 septembre 1836. Dans un voisinage populeux, en demande par de bons locataires, en fait un placement rémunératif.

11° Les six grands lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Septième et Huitième, désignés par les Nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28, d'après un plan déposé dans le bureau de Wm. Christy, ancien notaire. Les dits lots se joignent et mesurent chacun 34 pieds 3 2/3 pouces de face à la rue Huitième, sur 125 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 23 formant l'encoignure nord-est des rues Huitième et St-Thomas. Les améliorations qui s'y trouvent appartiennent aux occupants et ne seront pas vendues. Ceci est une grande portion de terre près du fleuve, et dans des rues pavées. Ils peuvent être utilisés comme résidence ou comme commerce.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux taux et loyers qui s'y trouvent et qui seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux payables à 1 et 2 ans pour des billets subdivisés en montants au gré des parties intéressées spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour la collection des billets; les améliorations devront être toujours assurées et les polices transférées au tenour du tenteurs des billets; les actes de vente devront contenir toutes les clauses, conditions et stipulations usuelles et les acquéreurs devront assumer en plus et au delà de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1896; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant Jules F. Monier, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

5 jan—5 12 19 26—fév 2 6

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et élastique sans fin faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de supports de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place La fayette. 4 fév 1895—1 an

Compagnie d'Assurance Germania.—Nouveau No 811 rue du Camp—Nlle-Orléans, Lne, 10 janvier 1896—Avis est par la présente donné qu'une élection de directeurs sera tenue dans les bureaux de la compagnie, LUNDI, 20 janvier 1896, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

OTTO T. MAYER,
10 jan—as 20 jan Secrétaire.

Compagnie de l'Hôtel St-Charles—Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1896—Élection annuelle pour nommer des directeurs de la compagnie [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. McAdam vs Ses Créanciers.

No 46,176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 30 décembre 1895, de l'Hon. Fred R. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Peters, Fulton, St-Joseph et N. Market. Les dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan connu comme le plan de J. A. Beard, les dits lots mesurant, ensemble, 48 pieds 1 pouce 4 lignes sur les rues S. Peters et Fulton sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne vers la rue St-Joseph et 127 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre ligne de côté vers la ligne Nord Market.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième Lau et Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan par C. A. Heddin, architecte, daté le 2 décembre 1853 et aussi sur un autre plan, daté le 14 mars 1848, le premier plan est déposé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire public de cette ville pour référence, lesquels dits lots mesurent chacun 29 pieds de face sur la rue Washington par 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

3° Tous les droits, titres et intérêts du susdit insolvable, M. J. McAdam, dans et à un certain morceau de terre connu comme "habitation Park," situé sur la rivière Tensas dans les paroisses de Concordia et de Catahoula, à savoir: un certain morceau de terre situé comme une plantation à coton et composé de la Section 34, Township Range 9 East, contenant 640 acres. Section fractionnelle 3 Township 8 Range 9, contenant 323 acres, Fractional S. W. 1/4 Section 27 et fractional Section 28, Township 9 Range 9 East, contenant 240 acres et contenant en tout 1203 acres, ensemble avec les améliorations qui peuvent se trouver sur le dit morceau de terre.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être continuellement assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1896; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente passés pardevant J. T. Michel, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fév 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de R. L. Robertson, Jr.

No 46,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 décembre 1895, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la sus-dite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Mille actions du fonds-capital du Golden Queen Mining and Milling Company.

2° Cinquante actions du fonds-capital de deux dollars chaque du American Power Company Limited.

3° Une certaine portion de terre, située situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Sixième et Washington et mesurant plus ou moins 47 pieds 10 pouces de face à la rue Baronne, sur 82 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros 2850 et 2854 rue Baronne.

4° Une certaine portion de terre adjoignant et dans le même district et îlet que la propriété troisièmement décrite et mesurant, plus ou moins, 22 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne sur 82 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Sixième; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2856 et 2858 rue Baronne.

5° Les cinq certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Solomon et Hennessy (anciennement Napoléon) désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5; lot No 1 formant l'encoignure nord-ouest des rues Bienville et Solomon, et mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Solomon. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 se touchent et mesurent chacun 22 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Le canot à vapeur "Vision" comme il est maintenant dans la manche du West End. Il est presque neuf, canot couvert, recouvert d'une tente, à peu près 42 pieds de long, clipper bow, à peu près 8 pieds de beam, et à peu près 4 1/2 pieds de profondeur, avec une hélice à visse simple, machines de Throp condensatrices devant et derrière, force de 30 chevaux; bouilloires à tubes et améliorées de Roberts et équipé pour la lumière électrique.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1896, en plus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Sterkin Dowling et al

—VERSUS—

Mme Frances A. Stuart, épouse de S. B. Patterson, et als.

No 41,532 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 décembre 1895 et signé le 15 décembre 1895, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre situés dans le Septième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Jefferson, (maintenant Jo lei, Troisième (maintenant Elm) et Zimple, et mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur et entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Cambronne et Troisième (maintenant Elm.)

2° Un certain morceau ou portion de terre se touchant dans le fond, dans ce même District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant 60 pieds de face sur la rue Troisième (maintenant Elm) sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est composée des portions de devant des lots Nos 23 et 24, ensemble avec telles améliorations qui pourraient s'y trouver.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour lui pour la collection des billets; les améliorations doivent être conservées assurées et la police référée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1896, en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 0/0 de dépôt sur le prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, Jr. notaire, aux frais des acquéreurs.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de R. L. Robertson, Jr.

No 40,547—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet — JEUDI, 16 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 décembre 1895, de l'Honorable N. H. Rightor juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:—

Le Marine Dry Dock comme il est maintenant dans la rivière, avec machines, outillage et tous les ustensiles pour l'opération d'un dock de premier ordre. Sa capacité est de 1500 tonnes, coque 170 pieds avec une aiguille de carène de 95 pieds, bau 70 pieds, profondeur un pied.

Conditions—Comptant—10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. Hero, Jr, N. P., aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—jan 5 12 19 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à la Folle Enchère.

Succession de John F. Schmitt et épouse

No 39,048—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. —W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet — JEUDI, 16 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement rendu le 11 novembre 1895, et signé le 13 novembre 1895, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, contre Mme Mary Ostendorf, née Schmitt, la défenderesse en règle à ses risques et dépens, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans la Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Front, Lyons et Upper Line (ancien lot A) dé, signé par le No 8 d'après un plan de C. A. Heddin, arpenteur, en date du 30 janvier 1848, déposé dans le bureau de L. Herman, ancien notaire de cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Front, sur laquelle il mesure 30 pieds de face, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double en bois à un étage.

Termes—Comptant; 10 pour cent requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 déc—15 22 29—janv 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de George Morgan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,687.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 17 décembre 1895, et signé le 23 décembre 1895, par l'Hon G. H Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans les procédures de partage de Mme Lucy Morgan, épouse de William A. Street et als. vs les mineurs Charles, Maria L., Rosalie, E. et Helen D Moran, dans la succession ci-dessus intitulée, et d'un ordre du susdit juge daté le 2 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° L'hôtel bien connu "Waverly", maintenant hôtel "Daniel Boone", à l'encoignure des rues Camp et Poydras, étant la bâtisse en briques à quatre étages, No 451 rue du Camp. Le haut est occupé comme un hôtel et le rez-de-chaussée comme magasins. Le lot de terre sur lequel la dite bâtisse est érigée est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 173, borné par les rues Camp, St-Charles et Poydras et l'Allée Commerciale, désigné comme No 1 d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 janvier 1877, annexé à un acte d'achat de la dite propriété par George Morgan, et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Poydras de 100 pieds, le tout entre lignes parallèles (mesure américaine), étant borné dans le fond par une allée de 8 pieds de largeur allant à la rue Poydras et commune aux dits lots et à d'autres lots y aboutissant.

La propriété sera vendue sujette aux baux suivants, se montant à $2,520 par an.

Les trois étages supérieurs, avec entrée sur la rue Poydras, et chambre au rez-de-chaussée sur l'entrée et la susdite allée, au taux de $1,020 par an, expirant le 30 septembre 1898.

La balance du rez-de-chaussée au taux de $1,500 par an, expirant le 30 septembre 1897.

2° Le magasin en briques à quatre étages, contralement situé, No 426 rue du Camp dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 163, borné par les rues Camp, Magasins, Poydras et Natchez.

Le lot de terre est désigné par le No 24 sur un plan par ledit voyer d'Hémécourt, daté le 16 janvier 1877 annexé à un acte de vente à Matthew Morgan, passé pardevant ledit T. Guyot, ancien notaire, le 13 août 1877, et mesure 21 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 56 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Vendu sujet à un bail sur la propriété au taux de $1,000 par an expirant le 30 septembre 1896.

Conditions—Un tiers du prix ou davantage, au gré des acquéreurs, comptant, le reste en billets à un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an, à compter de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être divisés pour représenter les parts des divers co-propriétaires, et être garantis par le privilège légal des vendeurs et par hypothèque spéciale, et aussi par toutes les autres conditions usuelles de garantie et spécialement par l'assurance des propriétés avec polices transférées aux porteurs des billets, et par la clause ordinaire de cinq pour cent pour honoraires en cas de non paiement des billets et de poursuites judiciaires pour en effectuer le recouvrement. Les acquéreurs devront payer du prix d'adjudication, assumer et prendre à leur charge les taxes de 1896. Les baux seront transférés aux acquéreurs lorsqu'ils se seront conformés aux termes de l'adjudication. Ils devront déposer aux mains des encanteurs dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente devant Me N. B. Trist, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 jan—11 12 19 26—fév 2 9 13

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une occasion capitale pour un bon placement

En billets et liens du vendeur garantis par hypothèque et liens du vendeur sur propriétés foncières de la ville.

Dans l'affaire du United States Loan and Building Co., en liquidation—No 46,712—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., daté et signé le 27 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivant a seront vendues aux enchères publiques—

No 1—Un certain billet à ordre daté le 20 juillet 1894 tiré par Lewis C. Guth, à l'ordre de et endossé par lui même payable en accord avec la charte et les réglements de la dite compagnie pour la somme de mille huit cent soixante dollars et quatre vingt treize sous, avec une balance due de onze cent dollars et cinq sous, lequel billet est garanti par une hypothèque spéciale et par lien du vendeur d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 20 juillet 1894.

2° Un certain billet de Hester Wilson, daté le 15 avril 1895, pour la somme de sept cent deux dollars et quarante sous, payable à son ordre et endossé par elle en accord avec la charte et les réglements de la Compagnie, sur lequel billet il reste due la somme de six cent quatre-vingts dollars et 41/100, lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 avril 1895.

3° Un certain billet de Thomas W. Botts, daté le 6 septembre 1894, tiré à son ordre et endossé par ici, payable en accord avec la charte et les réglements de la compagnie au montant à six cent soixante dollars, et sur lequel il reste due une balance de six cent cinq dollars et 50/100, lequel dit billet est garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 6 septembre 1894.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 jan—11 12 19 26

BANQUES.

Banque Nationale Germania—Nlle-Orléans, 16 décembre 1895—L'élection annuelle de neuf Directeurs, devant servir pendant l'année suivante, sera tenue à la maison de banque, le MARDI, 14 janvier 1896, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

15dé—1 m F. DIETZE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 27 décembre 1895—L'élection annuelle pour sept directeurs de cette banque pour servir durant la présente année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 8 février 1896, entre les heures de midi et 2 p. m.

A. A. LELONG, Caissier.

27déc—97 au 3 fév inc

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1895—L'élection annuelle des directeurs de cette banque pour servir pendant l'année suivante sera tenue à la maison de banque le mardi 14 janvier 1896, de midi à 2 heures P. M.

JAS J. TARLETON, Caissier.

17 déc au 14 jan

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, Lne., 21 décembre 1895.—L'élection pour directeurs de cette Banque sera tenue à la maison de banque, 623, Commune, le troisième mardi (21me jour) de janvier 1896, entre 10 h. A. M. et 2 h. P. M.

28 déc—1m C. H. CULLERTSON, Caissier.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Ce soir et toute la semaine.
Matinées mercredi et samedi.
La convulsion de la ville,

Camille d'Arville

Et sa troupe de 70 personnes,
Présentant

Madeline, or the Magic Kiss

Par Stange et Edwards.
Tout le monde fredonne les airs.
Semaine prochaine—ROBERT DOWNING.
12 jan—1 f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce Soir et toute la semaine—Matinées—Mardi, Jeudi et Samedi, à midi.
WOOD AND SHEPARD'S

TOWN TOPICS!

La plus grande farce-comique qui se soit jamais vue, comprenant
WOOD ET SHEPARD,
3 - - Soeurs Merilloes - - 3
Conroy et McFarland, William Kellar, William H. Mack, Nellie Sennett.
20 - - autres artistes - - 20
La semaine prochaine—THE GIRL I LEFT BEHIND ME.
12 jan—1f

GRAND OPERA HOUSE,
Semaine commençant Dimanche, 12 Janvier.

RICHARD MANSFIELD,

Et sa New York Garrick Theatre Stock Company.

Dimanche soir, 12 janvier, Dr Jekyll and Mr. Hyde; Lundi soir, The story of Rodion the Student; Mardi soir, Prince Karl; Mercredi matinée et vendredi soir, Beau Brummel; Mercredi soir et samedi matinée, Scarlet Letter; Jeudi soir, A Parisian Romance; Samedi soir, 3me acte de Prince Karl, 4me acte de A Parisian Romance, 4me acte de The Story of Rodion the Student, 2 actes de Dr Jekyll and Mr. Hyde.
Dimanche, 19 janvier—Hebert Mantell.
12 jan—1f

GRAND BAL PARE
—Donné par la—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans, à la
SALLE DES ODD FELLOWS,
Le Samedi, 1er février 1896.
Prix du Billet.....$1 00.
MM. les sociétaires recevront leur carte qui est strictement personnelle et non transmissible.
Les demandes d'invitation de dames doivent être adressées à Messieurs les membres du Comité d'Organisation.
Le Comité d'Organisation se réunit tous les jeudis à 7 heures.
Des soumissions pour le privilège de la Bar et du restaurant seront reçues à l'Asile jusqu'au jeudi, 23 janvier, à 5 heures P. M.
12 jan—12 19 29 29 30 31—fev 1er

Washington Artillery Hall,
Jeudi soir 16 janvier,
L'orateur distingué,

T. DE WITT TALMAGE,

Délivrera sa brillante lecture sur le
SCHOOL OF SCANDAL,
"L'ECOLE DU SCANDAL."
Sièges réservés 50c, 75c, $1 00 et $1 50
La vente commencera demain matin au magasin de musique de Grunewald.
12 jan—1 f

Crescent City Jockey Club,
REUNION D'HIVER,
Commençant le 23 novembre 1895
PLUS DE 100 JOURS.
Cinq Courses par jour, pluie ou beau temps.
C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge Président.
Les courses commencent à 2 P. M.
Prix d'admission au "Grand Stand"...50 sous.
19 nov—4m

Ecole Catholique d'Hiver
d'Amérique.
SALLE TULANE,
Place Université, entre les rues Canal et Commune.
Un cours de quatre semaines, comprenant cinquante-deux lectures sur la science, les arts, l'histoire naturelle, éthiques, belles-lettres, pédagogie, etc.
Commençant jeudi, 20 fév. 1896.
A 10 A. M., 4 P. M. et 8 P. M. chaque jour.
Les lectures et discours seront faits par des orateurs de marque.
Prix pour la vie (patron fee).....$100 00
Prix annuel (patron fee).....— 10 00
Cours simple, 5 lectures.....— 1 00
Simple admission.....— 25c
Le "patron fee" comprend l'admission à toutes les lectures et aux autres fonctions.
S'adresser au secrétaire,
A. H. FLEMMING,
312 rue du Camp,
18 déc—2 m Nouvelle-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.
JANVIER 1896.
A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.
Liste de publication.

Altasin, Jacques Adrien	Lafourge, François.
Caillod, Charles,	Lanoxy, Pierre Jules
Carvau, Jean (époux)	Lhoste, Louis.
Cazes, Maurice,	Lalouette, Raymond
Coladent, Jacques	Mabille, Henri
Colin, Célestin	Matharan, Hippolyte
Douet, Gustave Ouésimo	Oué- Jean Marie Masse, Félix
Fauroux, Jean	Palanqui, Jean
Feuillerat, Alcide	Bon-Mathos, Dominique
Gaventure,	Hamel, Jean
Guillaume, Louis	Vallée, Armand
Jaffeux, Charles,	Siréns, Pierre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
Signé: G. B. D'ANGLADE,
Consul de France.

Bureau de chemin de fer de la rue St-Charles—Encoignure Carondelet et Huitième.—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1896—La réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie sera tenue lundi, 13 janvier 1896, entre 10 heures A. M. et midi, pour l'élection des directeurs pour servir pendant l'année suivante. Les livres de transfert seront fermés jusqu'au 13 janvier 1896.
5 jan—5 12 N. RIVIERE, Secrétaire.

Bureau de Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villere et Toulouse, (Vieux Bassin)—Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1896—Conformément à la charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle et générale des actionnaires sera tenue le 3me lundi, 20 janvier 1896, de 1 heure à 3 P. M., afin d'élire 9 directeurs pour le service de l'année qui suivra.
CHAS. J. LEEDS, Secrétaire.
8 jan—8 12 15 19

Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer de la rue St-Charles.—Coin des rues Carondelet et Huitième—Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1896.—Aux Actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer de la rue St-Charles—Je suis, par le présent, autorisé par les Directeurs actuels de cette Compagnie à vous informer que quelques uns des actionnaires désirent un changement dans la composition du Bureau, et de vous demander instamment d'assister à l'élection qui doit avoir lieu LUNDI, 13 courant, de 10 heures à midi, et de prendre telle action que vous jugerez nécessaire.
ALDEE MARTIN, Président.
11 jan—11 12 15

CHEMINS DE FER.

Southern Pacific Company — Sunset Route
Bureau de Billets de la Ville,
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs.	Arrivées.
Express de la Californie	9:15 a. m.	6:55 p. m.
Malle rapide du Texas et du Mexique	8:35 p. m.	6:30 a. m.
Lafayette Local	4:55 p. m.	4:55 p. m.

Pullman Buffet living Room Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco, Houston, San Antonio et la ville de Mexico.
Tourist Sleepers entre la Nouvelle-Orléans et la Californie.
"Sunset Limited" jusqu'à Los Angeles et San Francisco avec Char composé de Salle à Manger, Salon Dorto